

FICHE DE MISSION – SERVICE CIVIQUE

I. PRESENTATION DE L'ASPTT OU DE LA « SECTION »

L'ASPTT Carcassonne compte 1 600 adhérents répartis sur 16 activités.

II. THEME DE LA MISSION

La mission doit s'inscrire dans le cadre d'un des thèmes ci-après mentionnés et développés dans le « Référentiel des missions »

Encourager la pratique sportive des femmes et leur prise de responsabilités au sein des clubs

- 1- Encourager la pratique sportive des femmes et leur prise de responsabilités au sein des clubs
- 2- Sensibiliser les jeunes à leur environnement social et au respect d'autrui
- 3- Favoriser la pratique du sport par les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 4- Développer les liens intergénérationnels à travers des activités sportives réunissant des jeunes et des seniors
- 5- Sensibiliser les jeunes au développement durable

III. TITRE DE LA MISSION

Le titre contient nécessairement un verbe : développer, favoriser, promouvoir...

Favoriser et développer la pratique sportive des femmes et leur prise de responsabilité au sein de notre club à travers des manifestations sportives.

IV. TACHES CONFIEES AU VOLONTAIRE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Essayer de privilégier les actions sur le terrain

- Organisation d'animations sportives.
- Développer le nombre d'adhérentes avec l'organisation de nouvelles activités.
- Participation à la communication interne (bénévoles et adhérents) et externe (réseaux sociaux, médias).
- Participer et co-encadrer des séances d'animations sportives avec nos éducateurs sportifs diplômés d'Etat.
- Sensibiliser les femmes à l'organisation de la structure et leur ouvrir l'accès au bureau des sections.

V. CARACTERE COMPLEMENTAIRE DE LA MISSION AVEC LES ACTIVITES DES BENEVOLES ET/OU SALARIES

Démontrer la plus-value du jeune et l'articulation de sa mission avec celles des bénévoles et/ou salarié présents dans la structure

Le jeune pourra apporter son aide aux bénévoles et salariés pour la gestion quotidienne de la structure (accueil des adhérents, communication interne, ...) et sur des manifestations.

VI. CRITERES DE REUSSITE DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Définir au regard de quels critères on pourra évaluer la réussite de la mission

Les missions confiées au jeune seront réussies si :

- Intégration dans la structure auprès des bénévoles et adhérents.
- Organisation d'une animation sportive réservée aux femmes
- Augmentation du nombre de femmes dans notre structure (adhérentes et au sein des bureaux de sections)

VII. LIEUX D'INTERVENTION DU JEUNE DANS LE CADRE DE SA MISSION

ASPTT Carcassonne, rue Marceau Perrutel prolongée 11000 Carcassonne

VIII. PERIODE DE LA MISSION (DATES) - (DUREE : 8 MOIS)

Du 09 septembre 2019 au 09 mai 2020.

IX. VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE

Rappel : 24h hebdomadaire minimum

24 heures

X. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS ENGAGES SUR CETTE MISSION

Il s'agit du tutorat, d'éventuels supports, d'échange avec les Responsables Régionaux...

Le jeune bénéficiera d'un tuteur, responsable de l'association sur qui il pourra s'appuyer ainsi que toute l'équipe pédagogique de l'ASPTT.
Nous lui mettrons également à disposition, un ordinateur et tout le matériel nécessaire à l'organisation d'une animation sportive.

XI. MISE EN ŒUVRE PREPARATOIRE DE LA MISSION

Il s'agit de lister les démarches préalables à l'engagement du jeune et favorisant son accueil.

- Mettre en place 2 formations pour le jeune (PSC 1,...)
- Organiser son emploi du temps et lui remettre avant le début de sa mission.
- Prévenir les adhérents et toute l'équipe pédagogique de son arrivée.

XII. DROITS DU VOLONTAIRE

- ⇒ Signature d'un contrat de service civique ;
- ⇒ Indemnisation à hauteur de 573,65€ par mois non soumis à l'impôt sur le revenu ;
- ⇒ Deux jours de congés par mois de service civique effectué ;
- ⇒ Prise en charge par le régime général de la sécurité sociale en cas de maladie ;
- ⇒ Service civique pris en compte dans le calcul de la retraite ;
- ⇒ Possibilité de cumul d'activité avec le service civique ;
- ⇒ Passage d'une formation Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- ⇒ Bénéficier d'une formation civique et citoyenne sur les valeurs de la République.

XIII. CONTACTS ET INFORMATION SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

LA STRUCTURE :

Nom : ASPTT Carcassonne

Statut : Association

Tél : 04 68 25 37 84

Mail : bureau.carcassonne@asptt.com

LE TUTEUR :

Nom : BONAFOS

Prénom : Hugues

Fonction : Coordinateur

Tél : 06 12 49 63 78

Mail : hbonafos@asptt.com

LE PRESIDENT DU CLUB :

Nom : VOTIER

Prénom : Jean Michel

Tél : 04 68 25 37 84

Mail : votier.j@sfr.fr